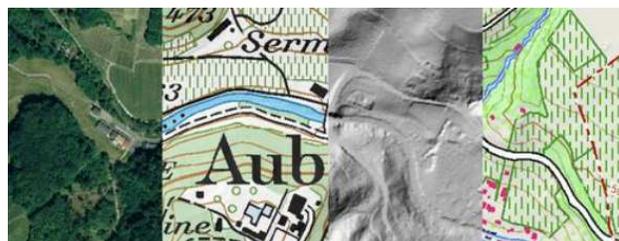


Département des Infrastructures et des Ressources Humaines

Office de l'Information sur le Territoire



Information aux bureaux de géomètres

Le 11 juin 2014

Salle du Sénat

Avenue de l'Université 5
Tél. + 41 21 316 24 60
E-mail : info.oit@vd.ch

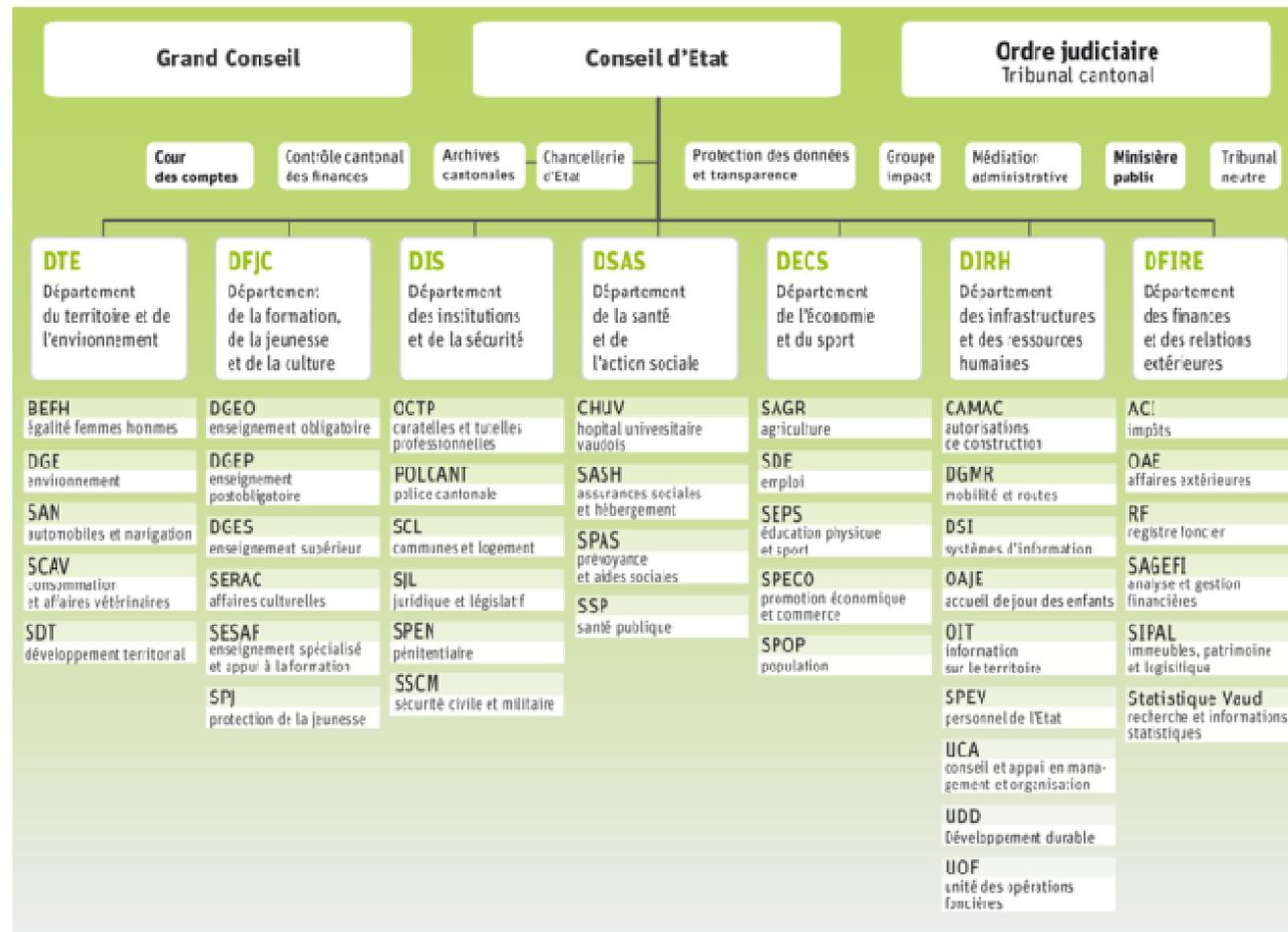
CH-1014 LAUSANNE
Fax + 41 21 316 24 84
<http://www.vd.ch/oit>

Information aux bureaux de géomètres Programme

Dès 15h00

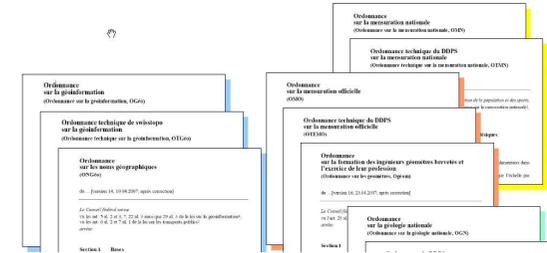
- Accueil, M. Rubattel
- Présentation de l'Office, C. Favre
- Avancement et réalisation des projets MO et GEO, C. de Rham, P. Latty
- Projet MN95 – Coordination de l'ICDG, F. Becker, C. de Rham
- Base de données cadastrales officielle – BDCO, R. Hug
- Diffusion des géodonnées : Infrastructure et support. P. Latty
- LGéo – Opportunité pour les bureaux, P. Latty
- MO – Perspectives à moyen terme et programme 2014, C. Favre

Administration Cantonale Vaudoise - ACV



Février 2014

Pilotage des prestations – Cadre légal



Droit fédéral

- Art. 75a Constitution fédérale
- Loi sur la géoinformation (LGéo) en vigueur dès 1.07.2008
- 10 Ordonnances d'applications révisées ou nouvelles

Droit cantonal

- LGéo-VD du 8.05.2012 et RLGéo-VD du 28.11.2012 en vigueur dès le 1.01.2013
- Simultanément à la nouvelle loi sur le Registre foncier (LRF)
- Reprise des volets MO et SIT-ACV de l'ancienne LRF

OIT = Office cantonal en charge de ...

- La Géoinformation – GEO (art. 4 LGéo-VD)
- Le Registre Cantonal des Bâtiments – RCB (art. 5 LGéo-VD)
- Le Cadastre RDPPF – CRDPPF (art. 15 LGéo-VD)
- La Mensuration Officielle – MO (art.18 LGéo-VD)

Pilotage des prestations – Cadre financier

Certaines activités sont financées par des crédits d'investissements

- En application de la loi sur les finances en vigueur depuis 2006
- Pour les activités qui correspondent à une succession de projets
- Description des objets (projets) à financer dans un Exposé des motifs (EMPD)
- Après circulation au sein des Services, approbation par le CE qui soumet l'objet au GC, étude de l'objet par une commission ad-hoc qui émet un préavis pour le GC
- Crédit d'investissements obtenu en 2009, de 25.5 mios engagé à hauteur de 90%
→ Besoin d'un nouveau crédit en 2014....

Suivi des investissements

- Filemaker : Suivi des engagements et des dépenses/recettes y relatives
- Demandes de crédit d'investissements (2009, puis 2014)
- Principe d'échéance

Versement des indemnités fédérales

- Convention programme 2012-2015 avec la Confédération



Pilotage des prestations – Cadre opérationnel

Organisation

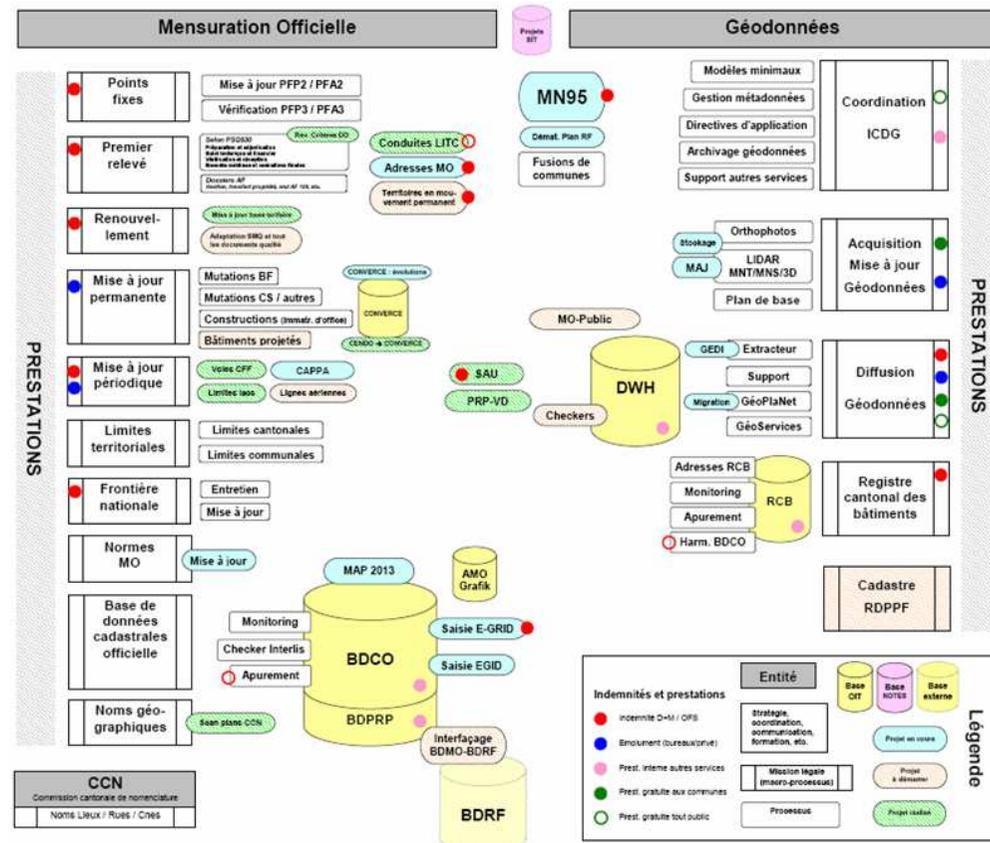
- Une trentaine de collaborateurs
- Pool direction / administration
- Deux sections opérationnelles
- Réalisation de prestations

Depuis 2013

- Lignes de support téléphonique

Depuis 2014

- Monitoring prestations Timelead



Prestations – Mensuration officielle

Points fixes

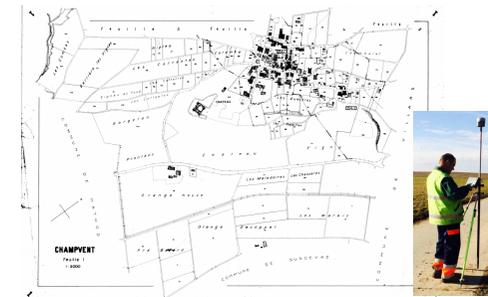
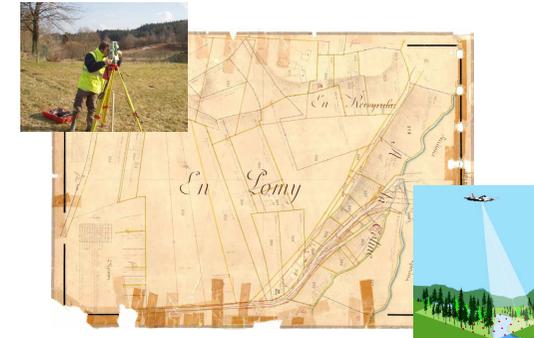
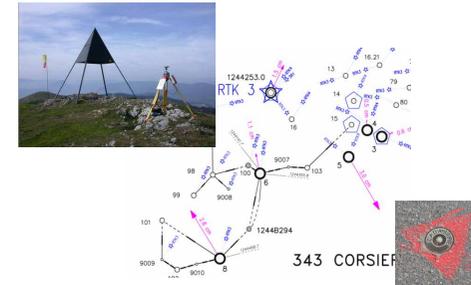
- Appui à swisstopo pour les PFP1 et PFA1
- Entretien et mise à jour des PFP2 et PFA2
- Vérification des PFP3
→ Densité en constante diminution

Premier relevé

- Planification, adjudication et suivi des travaux
- Adjudication de 5 à 6 Entreprises par années
- En procédure ouverte, parfois clause d'exception
- A charge Confédération, canton et propriétaires

Renouvellement

- Plusieurs expériences réalisées à ce jour
- Résultats mitigés pour les méthodes "classiques"
- Nouvelle méthodologie en cours de test



Prestations – Mensuration officielle

Mise à jour permanente

- Libre choix du géomètre opérateur (GOP)
- Env. 40 GOP déposent des dossiers à l'OIT
- 32 bureaux VD / 47 succursales / 400 collaborateurs
- En moyenne 4'000 dossiers (dont 800 sans plan)



Mise à jour périodique

- Projet SAU (2008-2012)
- Projet MPD (2013-2016)



Prestations – Mensuration officielle

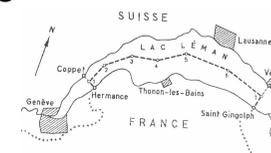
Mise à jour des limites territoriales

- Limites de communes, de districts, de canton



Entretien de la frontière nationale

- Visite régulière des points et dégagement des visibilités
- Traité de Vienne (1815), 89km (+Léman), 519 PL

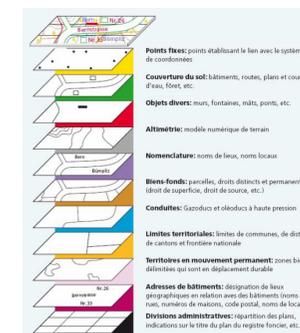


Élaboration et publication de directives (normes)

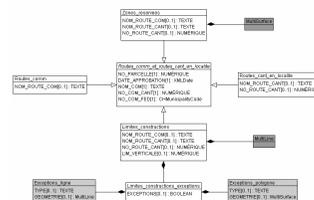
- Disponibles sur www.vd.ch/oit

Gestion de bases de données cadastrales centralisée

- BDCO : toutes les données officielles de la MO
- BDPRP : numérisations simplifiées à remplacer
- Mise à jour via mutations, premiers relevés, etc.



Prestations – Géoinformation

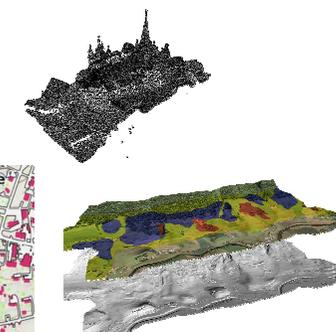


Coordination ICDG

- Modèles minimaux, gestion métadonnées, directives, archivages

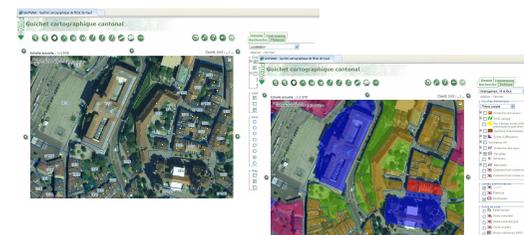
Acquisition et mise à jour de géodonnées

- Orthophotos, LIDAR, Plan de base



Diffusion des géodonnées

- Extracteur, support, GéoPlaNet, GéoServices



Registre cantonal des bâtiments

- Gestion base données, référentiel des adresses, apurement, harmonisation

Prestation – Vérification de la MO

Application de la prescription fédérale de 1995

L'adjudicataire doit disposer d'un système de management de la qualité

La vérification doit être réalisée en premier lieu par l'adjudicataire

Objectifs généraux

Recevoir des dossiers de qualité pour leur assurer un traitement efficient

- Atteindre un optimum entre la qualité des données et les moyens à disposition
- Vérification par sondage autant que faire se peut...

S'assurer que les bureaux respectent les normes et les procédures

- Contribuer à une concurrence saine entre bureaux

Objectiver la qualité des dossiers produits / égalité des chances

- Notamment en vue de l'évaluation de soumissionnaires

Informar les mandataires / adjudicataires de la qualité de leur dossier

- Pousser les mandataires/adjudicataire à s'autocontrôler (prescription fédérale)
- **Implication plus importante du géomètre breveté dans les travaux**

Intégration et mise à jour de données de qualité dans la BDCO

- Maintenir des données de qualité dans la base de données cadastrales officielle (BDCO)
- Base centralisée → OIT est en "première ligne" pour répondre aux observations
- Après analyse, l'OIT va parfois transmettre les cas au géomètre (responsabilité 5 ans / 10 ans)



Prestation – Vérification de la MO

Mise à jour permanente (MPN, mutations)

Contexte

Libre choix du géomètre opérateur (GOP)

→ Marché ouvert

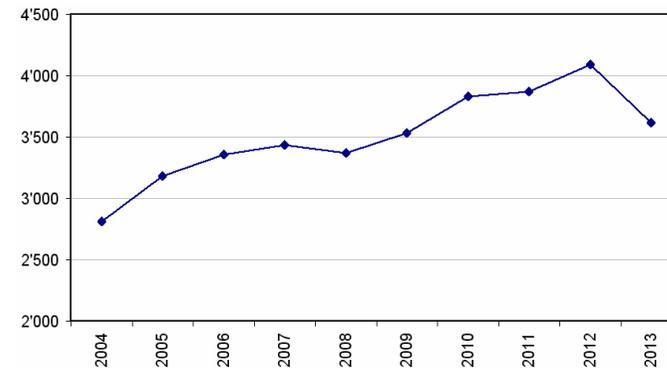
→ Garantir une qualité la plus homogène possible

Moyen

Pour chaque mutation : une fiche de suivi et une fiche de vérification

Erreurs remarquées lors du traitement (par sondage) → reportées dans la fiche de vérification

Traitement d'environ 3'500-4'000 dossiers par année (y c. mutations sans plan)



Prestation – Vérification de la MO

Mise à jour permanente (MPN, mutations)

Évolutions (dès 2008)

Statistique annuelle globale

2013

	2010	2011	2012	2013
MUTATION INTERIEUR				
GENERALITES				
Documents manquants				
Solde fausses ou incomplètes dans CENDO		1		
Défaillance aux		1		
Commentaire				
TABLEAU DE MUTATION				
Centre de couverture du sol à vérifier		1	1	
Dégradation des bâtiments inconnue		1		
Erreur sur l'adresse / sur le n° ECA			1	
Erreur sur les surfaces		2	2	1
Commentaire		3	1	
PLAN DE MUTATION				
Références manquantes				
Défaut sur les coordonnées				
Erreur d'échelle				
Défaut sur type de mensuration				
Erreur sur l'adresse / sur le n° ECA				
Commentaire				
SCHEMA D'EXECUTION				
Incompréhensible				
Incomplet				
Commentaire				
FIGIER POINTS				
N° COU incorrect				
N° PLAN incorrect				
Thème(s) incorrect(s)		2		2
Nature(s) incorrecte(s)				1
Facilité(s) incorrecte(s)			1	1
Précision(s) incorrecte(s)		1		1
Numérotation des points incorrecte				2
Défaut sur les coordonnées				

Office de l'information
sur le territoire

Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne

Aux bureaux
d'ingénieurs géomètres

Réf. : CFEACO Lausanne, le 22 janvier 2013

Bilan des dossiers de mutation à fin 2012
Instructions pour les dossiers de mutation à livrer à l'OIT

Mesdames, Messieurs,

Nous vous transmettons, ci-joint, le **bilan des dossiers de mutation** transmis à l'OIT durant l'année 2012. Pour vous permettre de suivre l'évolution quantitative et qualitative de vos dossiers, la statistique de l'année 2012 est accompagnée de celles de 2010 et 2011. Comme à l'accoutumée, nous nous limitons à vous transmettre les **résultats bruts** en vous laissant le soin d'une analyse plus approfondie.

Pour votre information, l'OIT a traité en 2012 un peu plus de 3'000 dossiers de mutation avec plan et un peu plus de 1'000 dossiers sans plan, ce qui représente une nouvelle augmentation par rapport aux années précédentes. Pour les mutations avec plan, le **taux de succès**, par bureau, varie entre **14%** et **100%**, alors que la moyenne générale pour l'ensemble des dossiers a progressé à **85%**. Ce résultat confirme le bien-fondé de la démarche et **nous félicitons l'ensemble de la profession** pour son effort d'adaptation à MD 01-MO VD.

Il nous semble par ailleurs utile de rappeler et de compléter certains points de notre courrier du 11 décembre dernier ou d'autres courriers antérieurs :

- CENDO** sera remplacé par la plateforme **CONVERCE** courant 2013. Une formation

Prestation – Vérification de la MO

Mise à jour permanente (MPN, mutations)

Résultats

→ Amélioration constante de la qualité des dossiers livrés

Année	% Dossiers sans erreur
2009	73 %
2010	75%
2011	78 %
2012	85 %
2013	91 %

→ Rationalisation des ressources de l'OIT

→ Motivation des opérateurs dans certains bureaux !

Prochaines évolutions

- Dès 2014
- Simplification de la fiche de vérification
 - Vérification ponctuelle sur le terrain



Prestation – Vérification de la MO

Premier relevé (PR, nouvelle mensuration)

Contexte

- < 2006
 - Bcp de **petites entreprises** adjudgées à de nombreux adjudicataires
 - Ratio charge administrative / volumes adjudgés beaucoup trop élevé
 - Syst. de vérification interne parfois peu développé ou inexistant (ou ignoré)
 - Retard généralisé dans le traitement, la livraison et la vérification des dossiers

- 2006
 - Engorgement de dossiers à l'OIT avec une qualité hétérogène
 - **Vérification en fin de chaîne** de l'entier des dossiers
 - Erreurs grossières, parfois récurrentes (LEDET avec 01KOORD, manque dénombrements PL rétablis, pas de contrôle des instruments)
 - Leur correction fait perdre beaucoup de temps à l'OIT et aux bureaux

Moyen

Pour chaque dossier : un rapport transmis à l'adjudicataire (succinct en comparaison intercantonale)

Demandes de clarification ou erreurs remarquées consignées dans ce rapport

Prestation – Vérification de la MO Premier relevé (PR, nouvelle mensuration)

Évolutions

Dès 2009

Augmentation de la taille des entreprises

Mise à disposition d'un Checker Interlis
(avec export .dwg pour localiser les erreurs)

Révision conditions générales et d'exécution

→ Mise en œuvre d'une vérification d'accompagnement pour les nouvelles entreprises

→ L'OIT ne procède plus à la validation de logiciels !

Dès 2010

Engagement d'une ressource dédiée pour le traitement des entreprises en retard

Dès 2011

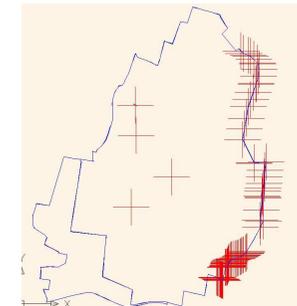
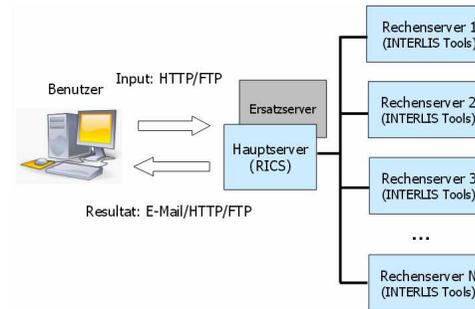
Introduction d'une vérification formelle à la réception

- A la livraison du dossier final par adjudicataire
- Vérification de la complétude des documents
- Vérification par un premier sondage de la qualité

Vérification de terrain : matérialisation, modélisation, etc.

Dès 2013

Finalisation d'un cahier de vérification et mise à disposition des bureaux



Prestation – Vérification de la MO

Premier relevé (PR, nouvelle mensuration)

Constats / Résultats

Traitement des entreprises en retard en constante progression

- Macro-indicateur du volume restant à traiter passé de 7'000 (en 2010) à 2'187 (en 2013)
- Mais difficile de descendre plus bas (bcp dossiers en attente de compléments procédure AF)

Vérification d'accompagnement

- Appréciée par les bureaux et par l'OIT
- Amélioration significative de la qualité des dossiers
- Capitalisation des compétences par les bureaux, grâce à un feed-back régulier aux bureaux

Qualité des dossiers (renseignement via Filemaker)

- Facilite notation des soumissionnaires lors d'appels d'offres futurs

Plus forte implication des géomètres brevetés adjudicataires

Questions ?

